

SEANCE DU 19 juin 2024 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

19 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Mariel Martin Béatrice Réhor Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa	Viviane Bécart Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet	Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Ghislaine Eynard Nathalie Runser Jean Benat
0 procuration			
4 absents	Laure Barnini Anne-Laure D'Alauzier	Jennifer Bremond Richard Giner	
Secrétaire de séance	Jean-Antoine Espinosa		
Délibération	19.06.02		
Objet :	Remplacement d'un délégué au sein du Syndicat Mixte Forestier du Département de Vaucluse		
Rapporteur	Christophe REYNIER-DUVAL		
N° Acte	5.3		

Vu les articles L2121-33, L5211-7 et L5211-8 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la délibération en date du 4 juin 2020 portant représentation de la commune de Caderousse au sein des syndicats intercommunaux ;

Considérant le souhait de Mme Viviane BECART de ne plus exercer les fonctions de déléguée au sein du Syndicat Mixte Forestier du Département de Vaucluse et de la nécessité de procéder à son remplacement.

Considérant que Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL se porte candidat pour représenter la commune en tant que délégué titulaire, Monsieur Jean-Antoine ESPINOSA étant délégué suppléant.

A titre de rappel, le Syndicat Mixte Forestier est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en 1987, qui regroupe le Conseil départemental de Vaucluse, 136 communes et 2 EPCI représentant 6 autres communes. Il œuvre dans le domaine forestier et plus particulièrement dans les travaux et la gestion des ouvrages préventifs de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI), dans le cadre des politiques départementale et régionale menées dans ce domaine.

Il apporte également aux collectivités adhérentes, communes et département, une assistance technique ainsi qu'une aide au montage des dossiers, à la recherche de financement, à la maîtrise d'œuvre et à la réalisation des projets.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide de :

- Désigner Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL comme délégué titulaire pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte Forestier du Département de Vaucluse.

**Dossier adopté à l'unanimité**

Ainsi délibéré en sa séance le jour,  
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme  
Caderousse le 20 juin 2024  
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL  
Le secrétaire de séance, Jean-Antoine ESPINOSA

